

Le mot du maire.

Au nom du conseil municipal je souhaiterais tout d'abord vous remercier, pour avoir, en mars 2001 accordé votre confiance et élu, une liste de personnes, qui vous proposaient de prendre en charge les destinées de la commune pour les six années à venir.

Je tiens à témoigner du travail et de la volonté dont cette nouvelle équipe municipale fait preuve, pour essayer de préserver au mieux les éléments indispensables à la qualité de vie et à l'équilibre de notre commune : habitat, école, commerce, artisanat, agriculture, forêt, protection des paysages et de l'environnement. Pour une petite commune rurale comme la nôtre, la marge de manoeuvre visant à préserver son autonomie, se restreint de jour en jour, mais l'équipe municipale ne ménagera pas ses efforts pour que notre commune trouve sa place, malgré l'abondance de nouvelles orientations et directives fixées par les lois nationales et européennes.

Le conseil municipal est appelé à étudier et s'engager dans diverses actions communales et intercommunales, dont nous vous présentons brièvement les principales :

Au titre de la commune :

-le Plan d'Exposition aux Risques réalisé par la Préfecture : communication aux particuliers des obligations et contraintes du P.E.R.

-les captages d'eau communale : poursuite du dossier de mise en place, après Enquête Publique, des périmètres de protection des sources.

-le réseau eau : réfection du tronçon sous CD 216 à Charvex.

-l'assainissement collectif: réalisation de la 2ème tranche au Chef Lieu

-la sécurité routière : étude et aménagement de la traversée du Chef Lieu

-l'urbanisme : élaboration et mise à l'Enquête Publique d'une Carte Communale, destinée à appréhender, clarifier, fixer les enjeux et la problématique liés à l'aménagement du territoire communal.

-les lignes électriques Haute Tension : un projet de renforcement électrique Haute tension du bassin Annécien est à l'étude, dans le même temps le projet de renforcement et de bouclage du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes est en cours. Deux solutions sont avancées : 1ère) Bouclage et renforcement par la création d'une ligne Haute Tension 63 000 volts entre St Pierre en Faucigny et St Jean de Sixt "les Mezerts"; 2ème) Réfection et renforcement par passage en double ternes de la ligne Haute Tension 63 000 volts existante : Annecy le Vieux, Dingy St Clair, La Balme de Thuy, Thônes, Les Villards sur Thônes, St Jean de Sixt.

Au titre de l'Intercommunalité :

* avec le Syndicat Intercommunal A.B.D (Alex- La Balme de Thuy- Dingy St Clair)

-la loi sur l'eau et l'assainissement : mise en place du contrôle des installations d'assainissement individuelles existantes et des vidanges périodiques des fosses septiques.

-le tri sélectif: mise en place de conteneurs d'apport volontaire (verre-papier-plastique).

* avec La Communauté de Communes de Thônes + Alex + Dingy St Clair + Entremont :

-l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT ? : ce projet d'entité territoriale a été accepté par le Préfet et prendra la dénomination de SCOT "FIER-ARAVIS". Les représentants des communes qui siégeront dans cette assemblée auront la charge de mettre en cohérence les différentes politiques publiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et transports collectifs, d'implantations commerciales et artisanales du bassin de vie "FIER-ARAVIS". L'ensemble des documents d'urbanisme des communes devront être en cohérence avec le SCOT.

Dés que possible, nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces dossiers , par diffusion de bulletins d'infos rapides.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer une bonne saison d'été 2002.

Christian DEROUSSIN.